



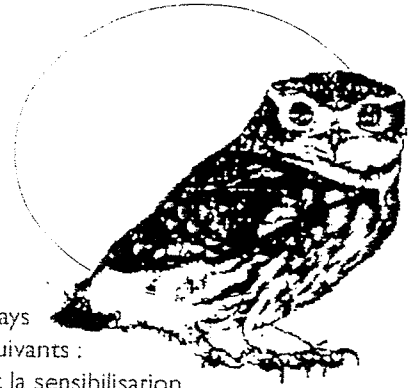
Mission-Fonds
d'intervention
pour les rapaces

Chevêche info

LE GROUPE FRANCOPHONE CHEVÊCHE

Ce groupe de travail réunit des personnes qui étudient et/ou protègent la Chevêche d'Athéna en France et dans les pays francophones voisins (Belgique, Suisse). Ses objectifs sont les suivants :

- échanger des informations relatives à l'étude, la protection et la sensibilisation,
- organiser et coordonner les actions en faveur de l'espèce,
- effectuer le suivi du plan d'action national.



Feuille de liaison du Groupe francophone chevêche

EDITORIAL

La chevêche d'Athéna, espèce en régression, est présente dans toute la France, utilise des milieux dits ordinaires, vit à proximité de l'homme et est, comme toutes les chouettes, une espèce rêvée pour communiquer.

La chevêche a donc pratiquement tous les atouts avec elle. Il ne lui manque peut-être que le prestige des oiseaux qui affichent 2 à 3 m d'envergure ou bien d'être sur la liste rouge des espèces menacées de France.

C'est sans doute pourquoi il n'y a pas d'important programme de conservation la concernant même si nous sommes nombreux à nous mobiliser pour elle. Dans un premier temps, nous avons, instinctivement et dans l'urgence, installé des nichoirs puis fait des inventaires. Mais tout cela sans que des programmes traitant des problèmes de fond soient mis en place.

Aujourd'hui, les choses évoluent et succède maintenant à cette grande vague de pose de nichoirs, la conservation des milieux. Celle-ci s'inscrit beaucoup plus dans une vision à long terme.

Les articles ci-après sur les vergers à hautes tiges en sont les meilleurs exemples. Ils ne concernent plus spécifiquement la chevêche mais son habitat et surtout toute la cohorte d'espèces qui en dépendent.

La présence de la chevêche reflète la richesse du territoire qu'elle fréquente et c'est bien en se mobilisant pour cette biodiversité que nous assurerons l'avenir de notre protégée.

Yvan Tariel

VERGERS HAUTES TIGES

Christian Braun
Alsace

Un projet transfrontalier entre la Suisse, l'Allemagne et la France

Si les oiseaux n'ont pas de frontière, il est beaucoup plus rare que les projets de conservation ne se cantonnent pas à leur limite.

Dans le cas présent, le programme s'inscrit dans la continuité d'actions menées en Suisse depuis plus de 10 ans. Il a été admis par les ornithologues de ce pays que la protection ponctuelle de la chevêche ne servait à rien et qu'il fallait développer un contact global visant à protéger les derniers habitats de cette espèce (vergers de fruitiers à hautes tiges, haies de saules taillés en têtard, haies de grands arbres en bordure de route, tas de pierres épars, vieux murs de pierres sèches...).

De cette idée, sont nés les projets de régénération des vergers dans le Jura suisse dès 1979, projets alliant écologie et économie. Ceux-ci prévoient :

- La sauvegarde des vergers à hautes-tiges,
 - La régénération, par le remplacement progressif de certains arbres improductifs par de jeunes plants,
- Pour ce faire, l'Association de Sauvegarde de la Baroche, à l'origine du projet, a :
- créé une pépinière regroupant 180 variétés fruitières de la région,
 - mise en place d'une campagne d'information,
 - réalisé, grâce à une commune, des infrastructures (pressoir, pasteurisateur,

chaîne automatique de mise en bouteille), permettant d'écouler les productions de fruits récoltés.

L'association suisse Pro Natura s'est inspirée du succès de l'ASB, en engageant une action de sauvegarde des vergers à hautes tiges. Le but était d'encourager les propriétaires à conserver de vieux vergers dignes d'intérêt. Une taille gratuite ainsi que la plantation de jeunes arbres d'anciennes variétés leur étaient offertes. En outre, un jus de pommes provenant de ces vergers, portant le label « 100% hautes tiges », a été mis sur le marché et est adopté par plus de 200 distributeurs ! Des actions similaires sont menées en France, notamment en Alsace, grâce aux outils PDD (Plans de Développement Durable), FGER (Fonds de Gestion de l'Espace Rural), CTE, Contrat de Plan



Etat-Région, action « après-tempête », FEOGA, LEADER II, permettant la mise en place de vergers communaux ou associatifs, création d'un fonds de soutien à la replantation, production de jus de pomme (projet d'étiquetage Chevêche), sensibilisation... Certains des projets associent la Fédération des Producteurs de Fruits, le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, Alsace Nature (à laquelle est fédérée la LPO Alsace), le Conservatoire des Sites Alsaciens, les agriculteurs locaux, maires.

Thierry Spentlauer, 5 rue principale
68480 Biederthal

Arthur Letzelter
Vosges du Nord

Voyage d'étude

Une quarantaine d'amis des vergers hautes tiges des Vosges du Nord ont participé à un voyage d'étude dans le Naturpark Pfläzlerward, pour découvrir les initiatives qui ont été prises chez nos voisins en faveur du « Streuobst ».

Plusieurs aspects de leur maintien, renouvellement et valorisation, ont été évoqués. L'approche naturaliste très appliquée (nichoirs, caisses à bourdons, caches à insectes...) a permis d'aborder la fonction fondamentale du verger dans la chaîne biologique.

Le rôle paysager du verger, dans un contexte de banalisation générale, a été visualisé dans une commune où 4000 arbres ont été plantés en l'espace de 10 ans. Enfin, valoriser les produits de qualité reste possible, notamment si les fruits sont mis en vente directe (produits non traités) ou transformés en pur jus de fruit.

Jacques Bultot
Belgique

Primes à la plantation

Les vergers haute tige sont les milieux d'habitat privilégiés de petits rapaces cavernicoles comme la chouette chevêche. Ces milieux disparaissent progressivement de notre paysage et avec eux de nombreuses espèces d'oiseaux liées à cet habitat. Dans le cadre d'un projet de sensibilisation à la protection et à la replantation de vergers haute tige, le conseil communal a approuvé le principe de prime à la plantation d'arbres fruitiers haute tige.

Ce projet s'inscrit dans la dynamique développée par le pays de Géminiacum

(Les Bons Villers, Pont-à-Celles). Ainsi toute personne, excepté les exploitants agricoles qui bénéficient déjà de cette mesure à travers les mesures agro-environnementales, souhaitant s'inscrire dans cette démarche peut bénéficier d'une prime couvrant 80% des frais d'acquisition et de protection des plants d'arbres fruitiers haute tige avec un plafond à 20 000 fr. par bénéficiaire. La plantation concerne minimum 6 plants et maximum 20. Un règlement et le formulaire de demande sont disponibles dès maintenant au service travaux.

Renseignement auprès de Ingrid Lavendy, éco-conseillère. Tél 071/85 04 12. E-mail acbonsvillers.travaux@yucom.be

Stéphane Troubat
Vienne

Des nichoirs en attendant que les jeunes plans vieillissent

Après avoir découvert, en classe, quelques-uns des éléments de sa biologie (particularités physiologiques, régime alimentaire ...), les enfants de Youneuil-sous-Biard se sont lancés dans la fabrication de nichoirs sous la conduite de l'équipe enseignante et l'impulsion du directeur Patrice Ranger.

Une fois terminés le «Do-mi-sila-do-ré», le «Sam-suffit», ou encore le «Home sweet home» (noms donnés aux nichoirs par les enfants), il restait à les poser, ce qui est désormais chose faite sur des sites municipaux ou appartenant à des particuliers. Cette action marque l'engagement actif des enfants dans ce programme de sauvegarde de la chevêche d'Athéna. Si Monsieur Ranger connaissait toutes les vertus pédagogiques de ce genre d'exercice, il n'en reste pas moins que cette pose est l'occasion de réaliser une première lecture des caractéristiques de l'habitat de Dame chevêche. Objectif : mieux comprendre le lien entre la présence (ou l'absence) d'Athéna et la configuration, voire l'évolution, des paysages de la commune de Youneuil-sous-Biard. «Nous étions à la recherche d'un projet qui engagerait les enfants pour longtemps, un projet concret qui illustrerait la notion de citoyenneté». Telle est la principale motivation de Patrice Ranger dans ce programme d'action. Il faut dire qu'en agissant de la sorte, les enfants s'associent de façon complémentaire à l'action des adultes débutée depuis plusieurs années maintenant, et qui consiste à plan-

ter des centaines d'arbres sur l'ensemble de la commune. En attendant que ces arbres soient assez vieux pour accueillir dans leurs cavités naturelles des couples de chevêches, les nichoirs posés sont autant de sites artificiels qui contribueront à maintenir les effectifs de ce sympathique rapace nocturne en déclin.

Stéphane Troubat

IVERMECTINE

Demande d'une utilisation mieux contrôlée de l'ivermectine

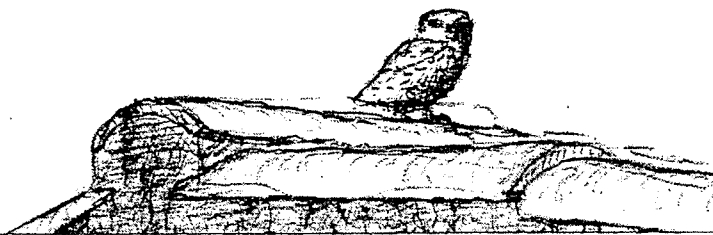
La molécule IVERMECTINE, commercialisée sous la marque IVOMEK est administrée au bétail pour le déparasiter. Le produit chimique est rémanent et peut également s'accumuler dans l'organisme des bovins. Il contamine les bouses et les crottins, en intoxiquant l'ensemble de la faune coprophage et ses prédateurs, en particulier une chauve-souris, le Grand Rhinolophe qui est gravement menacé en Europe. L'usage de l'ivermectine limite le recyclage des excréments du bétail en milieu naturel, diminue la surface d'herbe consommable et pollue des espaces jusque-là préservés (alpages, prairies naturelles en plaine, pistes cavalières). Aussi l'assemblée générale de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM) réunie le 15 10 2000 à Meylan demande à l'unanimité :

- Que l'Union Européenne établisse une limite maximale de résidus (LMR) dans le muscle après administration de la dose thérapeutique classique,
- Que l'utilisation de micro-doses soit favorisée au détriment de la dose thérapeutique préconisée actuellement,
- Que l'on interdise le traitement de bêtes qui doivent sortir à l'extérieur ou monter en alpage avec l'IVOMEK,
- Que l'on interdise le traitement avec l'IVOMEK dans les parcs naturels et les réserves naturelles en agriculture biologique, dans les contrats territoriaux d'exploitation (CTE) et que l'on favorise les molécules alternatives,
- Que les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Environnement mettent en œuvre une étude sur le risque sanitaire et écologique lié à l'usage de l'ivermectine.

M. François Moutou: Tél. : 01.49.77.13.33

Mail : f.moutou@alfort.afssa.fr

SFPEM C/o Muséum d'Histoire Naturelle
Parc Saint-Paul - 18000 Bourges



COURRIER

Jean-Yves Renvoise
Sarthe

Ayant commencé depuis l'an un recensement des chevêches, j'aimerais que trois points soient abordés pour nos futures actions de protection : ■ La création au niveau national d'une plaquette info concernant cette espèce (du type plaquette chevêche éditée par le parc de la vallée de Chevreuse, simple et explicite) qui serait distribuée ou vendue au prix de revient à chaque groupe chevêche,

Ce projet avait été soumis au réseau chevêche il y a 3 ou 4 ans lors d'une réunion annuelle mais sans trouver de véritable écho: il pourrait avoir maintenant toute sa place dans le cadre du plan d'action national.

■ Un système anti-noyade à poser dans les abreuvoirs à bovins ou dans les baignoires pour abreuver les chevaux.

Voir chevêche info n°14 courrier de Guy Joncour à un fabricant d'abreuvoir. A notre connaissance, aucune suite n'a été apportée. La solution est la mise au point d'un système par flotaion et (ou) languette plongeant au fond et fixée au rebord.

■ Le type de cavités à aménager dans les maisons en restauration genre maisons de campagne ou paysannes.

Des plans de toutes sortes de nichoir existe mais effectivement rien à notre connaissance sur les aménagements dans les bâtiments. L'intérêt du document est indéniable. Une personne du réseau chevêche est-elle prête à y travailler? La mission Fir peut assurer toute la partie, maquette, impression et diffusion.

Nous avons peu de données sérieuses sur l'espèce pour le moment.

M. Renvoise Jean-Yves, Groupe LPO Sarthe
Au Chant des Oiseaux, Route du Verger
70 230 MONCE en BELIN

Luc Dupouy

Lagune de Gallocanta à la mi-juin, sur les 8 chouettes chevêches connues, il n'y avait aucune activité territoriale, aucun couple formé, encore moins de jeunes ou de nourrissage ! Il faut dire

que seuls les cochevis huppés semblaient nourrir. Les chevêches se tiennent seules sur leur poste d'observation habituel. Les nids connus sont vides et inutilisés depuis longtemps. Enfin, dernière information, découverte d'un terrier de renard avec les jeunes encore très petits et inféodés au terrier alors que chez moi, en Béarn, il y a belle lurette qu'ils courent ! J'ai donc pensé que ce décalage dans le cycle de reproduction était dû au climat très sévère du site. Quelqu'un aurait-il une idée là-dessus, je vais vérifier début août sur place ! Merci.

Luc Dupouy, dupouy.luc@wanadoo.fr

Jacques Bultot
Belgique

Dans «Chevêche Info», nous avons déjà eu l'occasion de partager notre longue expérience avec des personnes voulant aider notre oiseau d'Athéna afin de stimuler les initiatives en faveur de sa protection. Et bien ici, c'est une expérience malheureuse qu'il faudra éviter de commettre à l'avenir !

GENESE : Un couple d'amis a placé depuis de nombreuses années un nichoir dans leur seconde résidence en pleine campagne et celui-ci est occupé par des Chevêches fidèles qui mènent chaque année une nichée à terme. Seulement voilà, dame la fouine a elle aussi repéré le gîte offert et lors du dernier contrôle de mars, il était évident qu'elle y avait accumulé les restes de ses larcins, au grand dam de mes amis ! Je leur conseillai donc d'utiliser un répulsif puissant sur le tronc de l'arbre support ou autour du nichoir car il était impossible d'installer un SAP*, je leur laissai le soin de l'opération. Début juin, passage classique pour le baguage des jeunes et accueil enthousiaste de mes amis qui étaient certains que le nichoir était de nouveau occupé par la chevêche grâce à l'introduction ... par le trou d'envol, de boules de naphthaline. En approchant, à 2 m du nichoir, une forte odeur typique se dégageait. Quelle ne fut pas ma surprise lorsqu'en ouvrant la porte du nichoir, je

découvris effectivement une femelle de chevêche en train de couvrir mais sur ...4 boules de naphthaline ! Visiblement, elle avait pris celles-ci, qui avaient roulé au fond du nichoir, pour des oeufs et les couvait avec assiduité ! Le problème, c'est que ses propres oeufs avaient éclos et évidemment au contact de la naphthaline, les poussins n'avaient pas survécu, il n'en restait que des peaux desséchées. Comme quoi, malgré de nombreuses années de suivi de l'espèce, des expériences -ici malheureuse- sont toujours à découvrir. Si cette dernière histoire belge peut éviter à d'autres la même issue fatale pour une nichée, tant mieux ! Dorénavant, il serait plus sage de mettre la naphthaline dans de petits sachets, et en quantité restreinte.

Pour le groupe «Noctua», Jacques Bultot
SAP= système anti-prédation

Philippe Casterman
Belgique

Je suis berger itinérant et donc spectateur privilégié de la nature. C'est sans doute ce qui m'a conduit à prendre la plume et à devenir aussi conteur.

Il y a quatre ans, sur l'invitation d'un ami, nous avons eu l'occasion de participer à une « Nuit de la Chouette » à St Amand (près de Fleurus). Au cours de ladite nuit, l'accent avait été mis sur la difficulté que rencontraient les chouettes chevêches à trouver encore des saules têtards, ceux-ci disparaissant peu à peu notamment du fait qu'ils ne sont plus taillés... Suite à cette promenade découverte, j'ai eu envie de participer, à ma manière, à la sauvegarde des chevêches, en écrivant un conte. Ce conte a pour titre «Le saule fétard et la chouette Revêche». Il a été présenté l'an dernier au Parc Naturel et Régional l'Avesnois (Nord) et en de nombreux autres endroits en Belgique (cf : Réserves Naturelles Ornithologiques de Belgique...). Il fait entre autres partie d'un spectacle (Et si on contait... les bergers) qui a obtenu le grand prix de la Communauté Française de Belgique dans le cadre du Festival du Conte de Chiny-Florenaille (pas loin de Sedan).

Je serai fort honoré de participer à des projets où mon histoire pourrait sans doute y trouver sa pleine mesure, en tout cas sa raison d'être. Si ma proposition retient votre attention, n'hésitez pas à me contacter.

Philippe Casterman
Rue du Gueulot, Ronquières, BELGIQUE

OBSERVATIONS SUR LA REPASSE

Avec intérêt j'ai lu le récit de Didier Clech dans Chevêche Info n° 17 d'août 2000. Ensemble, avec Eric Rouallet, j'ai effectué une prospection à la repasse en Lorraine (limite Meurthe et Moselle et Vosges) en 1999. En gros cette prospection consistait à deux passages par commune entre début mars et début mai, à chaque point d'écoute (10 à 15 points d'écoute par soirée pour la plupart des soirées) 3 séries de 15 cris de la chevêche, interrompus par des courtes périodes d'écoute et suivis par une période d'écoute un peu plus longue à la fin de la troisième série. Après le premier tour, un tiers des points d'écoute ont été éliminés. Il s'agissait de ceux qui se trouvaient en milieu trop défavorable (les points ayant été choisis au préalable de façon quasi aléatoire) et de ceux où on avait établi un contact lors du premier passage.

Ainsi, sur 16 soirées (passage 1 et 2 confondus) un ensemble de 29 communes a été prospecté (28 communes visitées lors des deux passages, 1 commune 1 seule fois). Le nombre de points d'écoute du premier tour était de 149 et du tour 2 de 103. Le résultat obtenu : 17 contacts (alarmes ou chants) lors du premier tour et 23 contacts lors du deuxième tour (dont 4 doublures entendues des points voisinant les observations du premier tour) ce qui donne un nombre de 'territoires' de 36.

Voici quelques observations de notre part faites pendant le printemps 1999 sur ces 16 soirées :

EFFET MÉTÉO

Coincé par le temps, moi aussi, j'ai dû me décider de partir des soirées qui à priori ne semblaient pas trop favorables, car nuageuses, ou pluvieuses en début de soirée ou même avec de l'orage. A ma grande stupéfaction, la première soirée après orage, j'ai obtenu un très bon score. Une raison de ne plus me contenter des soirées 'idéales' à ciel découvert (à refroidis-

sement rapide), voire de privilégier les soirées à ciel couvert par la suite. Un petit bilan sur 16 soirées (avec un nombre de points d'écoute comparable par soirée):

Après orage / après pluie (n = 2) :
7 et 5 contacts

Chaud / doux / couvert (n = 7) :
2,5,0,5,1,3,7 contacts

Froid (il fait 'beau') (n = 7) :
0,1,1,0,1,0,0 contacts

Ces résultats confirment donc les compte-rendus de Didier Clech. Les raisons de ce biais de la météo sur les résultats ne sont pas connues. Est-ce que les Chevêches n'aiment simplement pas le froid (n'étant pas actives), ou justement sont elles très actives (en train de chasser, plus loin de l'emplacement du nid) et donc préfèrent-ils chasser plutôt que consacrer leur temps à des activités territoriales (défense du territoire contre mâle voisin) ? Il y a-t-il nécessité de chasser toute de suite dans une nuit qui s'annonce froide (et donc moins d'activité territoriale) en début de soirée ? Ou au contraire, la pluie et l'orage obligent-ils momentanément les Chouettes à rester sur place proche des nids sans pouvoir chasser. Et de ce fait, un cri émis par la repasse une soirée limite pluvieuse, serait-vis à-vis d'une Chevêche plus proche de son nid (et donc plus 'irritée') d'où plus de réaction ?

Je pense que seule une recherche sur l'activité de chasse et le chant de la Chevêche durant la nuit en fonction de la température (avec individus avec émetteur par exemple) permettrait peut-être d'y répondre et d'améliorer le protocole de la repasse.

TEMPS DE RÉPONSE

Sur 40 contacts, la distribution sur le temps de la réponse est :

Spontanée (avant usage cassette) : 5
Après/pendant 1^{ère} série de cris : 5
Après/pendant 2^{ème} série de cris : 11
Après/pendant 3^{ème} série de cris : 19

J'ai l'impression que les chevêches répondent plus vite par temps couvert (après pluie ou orage), mais je n'ai pas étudié mes données en détail pour affirmer cela d'une façon chiffrée.

LA DENSITÉ ET LA DISTRIBUTION SPATIALE

Le nombre de territoires de la chevêche était assez différent et variait de 0 à 4 territoires par commune dans le secteur prospecté. Dans 11 communes aucun contact a été établi, dans 8 communes 1 territoire a été trouvé, dans 4 communes 2 territoires, dans encore 4 communes 3 territoires et dans 2 communes même 4 territoires. Cette distribution est donc hétérogène et dépend – bien sûr – de l'habitat 'physique' disponible (la taille de la commune moins l'habitat non favorable comme la forêt, les centres de petites villes, les plateaux à céréales sans arbres), mais aussi d'autres facteurs tels la météo (voir point 1), l'environnement 'chimico-nutritif' ou la présence d'axes routiers.

En ce qui concerne le dernier point, le secteur comptait 3 axes routiers d'importance (1 nationale et deux départementales). En l'occurrence 7 villages se trouvaient le long de ces axes et les résultats en nombre de territoires trouvés étaient moindres (0 / 1/0/0/0/2/0 = 3 territoires) que dans les autres villages (un total de 33 territoires). Bien sûr, dans cette interprétation il faudrait aussi prendre en compte le fait que la repasse est gênée par le bruit des camions qui empêche à la fois les chevêches de nous entendre et nous d'entendre leur réaction. Mais bon, ayant passé davantage de temps dans ces communes (justement pour attendre les moments tranquilles entre les camions), je pense toute de même que l'observation faite est une réflexion correcte de la réalité (ce qui suppose que les chevêches sont gênées par le bruit pour chasser ou qu'il y a une mortalité peut-être plus importante dans ces communes).

QUELQUES CONCLUSIONS

Sur les communes prospectées, j'ai essayé d'une façon arbitraire de juger combien de chevêches il pourrait y avoir, compte-tenu de l'habitat 'physique' que j'ai observé et l'étendue de cet habitat. Par habitat physique, j'entends la présence de vergers, de lignes d'arbres, de prés, des bordures de villages (jardins, fermes, arbres). C'est en quelque sorte le décor qui me semble correct pour fournir aux chevêches de quoi vivre (cachettes, milieux pour chasser etc.). En faisant ceci, j'ai obtenu une estimation totale (sur 29 communes) de 68 à 83 territoires potentiels (le 'grand' maximum) avec un minimum d'un territoire pour une commune médiocre avec peu d'habitats favorables et 5 territoires pour quelques communes ayant beaucoup d'habitat *sà priori* favorables. Le nombre trouvé de 36 est donc environ 50 % de ce qui me semblait le maximum possible. Sur 12 communes, mon jugement était plutôt proche de ce que j'ai trouvé. En revanche, sur les 17 communes restants, les résultats sont en dessous de ce que j'attendais. Pour dix communes qui me semblaient très bonnes pour la chevêche d'Athéna (attente de 3 à 5 territoires), j'ai trouvé un nombre

comparable (3 à 4 territoires trouvés) dans 6 communes. En revanche, pour les 4 autres communes *a priori* très favorables, la déception était grande (0 ou 1 territoire trouvé).

Quelle signification peut on donner à ces observations ? Est-ce qu'avec la repasse on sous-estime la population d'un facteur de 50% ? Ou est-ce que le jugement arbitraire de l'ornithologue est très faus et différent du 'jugement de bien-être' de notre chère chevêche et donc la sous-estimation serait moindre ? Ou est-ce que cette classification de habitat a un sens, mais doit être vu ensemble avec les autres facteurs environnementaux, c'est-à-dire qu'il y a des facteurs chimico-nutritifs qui agissent d'une façon pas très transparente pour nous ? Des villages à potentiel égal mais différents au plan de la nutrition et de l'usage de pesticides ?

Finalament, je pense que la repasse n'est certainement pas un moyen fiable pour trouver l'ensemble d'une population de Chevêche. En revanche, pourvu que le protocole soit appliqué le plus strictement possible (pas seulement au niveau de la repasse même, mais aussi au niveau du nombre de points d'écoute par unité de surface et à conditions de météo comparables), des comparaisons entre années et secteurs me semblent possible. Un avantage plus important de la repasse, qui n'a rien avoir avec la fiabilité des résultats, est que c'est un type de projet qui peut mobiliser du monde

pour cette espèce et qui permet à toute personne y participant d'augmenter ses connaissances sur la chevêche (ce qui a bien été le cas pour moi). Je conclus donc – sans attacher beaucoup d'importance aux résultats trouvés en nombre de territoires – que la repasse est une méthode de prospection qui a de la valeur pour mobiliser des ornithologues et de contribuer aux connaissances sur l'espèce (comportement et répartition plus que nombre total de chevêches).

Prospection et observations
partagées avec Eric Rouallet

Mark Bakker

H.Henneaulaan 98 p/a 49, Grande
Rue 1930 Zaventem 54200 Lucey

Belgique France

mark.bakker@pandora.be



Lire l'article paru dans les actes du colloque de Champs-sur-Marne (voir page 6) de V. Bretagnolle, C. Bavoux, G. Burneleau et D. Van Nieuwenhuysse «Abondance et distribution des chevêches d'Athéna : approche méthodologique pour des enquêtes à grande échelle en plaine céréalière». Même s'il ne traite pas de la question de la météorologie, il fait un point précis sur l'utilisation de la repasse.

SITE INTERNET

Groupe Noctua Belgique

Il y a beaucoup de nouveautés sur le site «Noctua».

<http://noctua.en-action.org>

Pour ceux qui ne le connaissent pas encore, ce site est plein d'informations pratiques. Vous y trouverez, outre la biologie, la description, l'habitat, la répartition, les proies, les causes de disparition et les grands classiques des sites web photos et vidéo, une mine de renseignements très concrets et utiles :

- plan de nichoir «casse à vin», construction et entretien,
- plan pour les réductions de cavités naturelles et mode d'emploi,

- entretien de saules têtard, prélèvement de plançons et bouturage.
A voir sans tarder.

Association la Chevêche Bouches-du-Rhône

Ce nouveau site internet (mai 2001) <http://cheveche.free.fr> est celui de l'association Chevêche qui ne s'occupe pas que de cette espèce mais y a attribué, sur son site, une place de choix.

INTERNATIONAL

Groupe International d'Etude de la chevêche d'Athéna.

Ce groupe vient de publier le cinquième numéro de son bulletin d'information en

anglais «Athenews».

On y apprend qu'un colloque international sur la chevêche est prévu en avril 2002 en Angleterre.

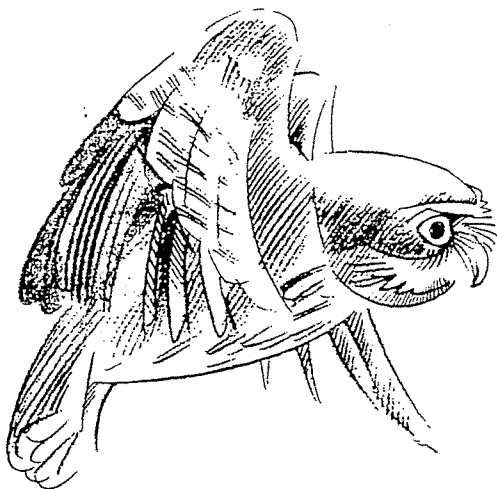
Enfin, Milan Vogrin de Slovénie présente un bilan des connaissances sur les chevêches de son pays. La dernière estimation des populations (1995) fait état de 500 à 800 couples réparties principalement dans le sud-ouest et le nord-est. Les populations sont en forte baisse. Celles-ci seraient dues aux modifications des pratiques agricoles (intensification) qui ont deux conséquences importantes ; utilisation des pesticides et disparitions des vergers traditionnels.

Mila Vogrin

Zg. Hajdina 83c,

SI-2288 Hajdina, Slovenia

milan.vogrin@guest.arnes.si



Alexis Nouailhat

APPEL À PROJETS 2001-2002

Insectes en danger

La Fondation Nature & Découvertes a été créée en 1994. En sept ans, elle a soutenu 304 projets de protection, de sensibilisation ou d'éducation à l'environnement proposés par des associations naturalistes de toutes les régions de France. Cela représente une dotation globale de plus de 11 millions de francs.

En 2001, nous avons décidé de lancer un appel à projets intitulé : « Insectes en danger ».

Nous proposons tout projet de protection, de sensibilisation ou d'éducation à l'environnement directement lié aux insectes.

Les dates limites de retour des dossiers de candidatures sont les 14 août et 15 février. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à me contacter directement, je suis à votre disposition.

David Sève
Nature et Découverte
1 avenue de l'Europe
78117 Toussus-le-Noble
Tél 01 39 56 70 22

COLLOQUE

Premier colloque international sur la chevêche

Ce colloque s'est déroulé les 25 et 26 novembre 2000 à Champs-sur-Marne. Les actes viennent juste de paraître.

En voici le sommaire :

LEIGH Roy S. : *The Breeding Dynamics of Little Owls (Athene noctua) in North West England*

BLACHE Sébastien : *Etude du régime alimentaire de la Chevêche d'Athéna (Athene noctua, SCOP) en période de reproduction en zone agricole intensive dans le sud-est de la France.*

VAN NIEUWENHUYSE Dries et BEKAERT Maarten : *Modèle de régression logistique de prédiction de la qualité d'habitat de la Chevêche d'Athéna (Athene noctua) à Herzele, Flandre Orientale (nord-est de la Belgique).*

ZUBEROGOITIAL Inigo et MARTINEZ-CLIMENT José Antonio : *The Little Owl in the Proyecto Noctua.*

GENOT Jean-Claude : *Etat des connaissances sur la Chevêche d'Athéna, Athene noctua, en bordure des Vosges du Nord (nord-est*

de la France) de 1984 à 2000.

CLECH Didier : *Etude d'une population de Chevêche d'Athéna dans le Haut-Léon (Bretagne-France).*

ILLE Rottraut et GRINSCHGL Frank : *Little Owl (Athene noctua) in Austria. Habitat characteristics and population density.*

GROEN Niko, VAN HARKEN Ronald et STROEKEN Pascal : *Effects of pollution on birds in river ecosystems : a case study on the Little Owl (Athene noctua) in the Netherlands.*

LETTY Jérôme, GENOT Jean-Claude et SARRAZIN François : *Analyse de viabilité de la population de Chevêche d'Athéna (Athene noctua) dans le Parc naturel régional des Vosges du Nord.*

CENTILI Duccio : *A Little Owl population and its relationships with humans in Central Italy.*

LECOMTE Patrick, LAPIOS Jean-Michel et GENOT Jean-Claude : *Plan de restauration des populations de Chevêche d'Athéna en France.*

BRETAGNOLLE Vincent, BAVOUX Christian, BURNELEAU Guy et VAN NIEUWENHUYSE Dries : *Abondance et distribution des Chevêches d'Athéna : approche méthodologique pour des enquêtes à grande échelle en plaine céréalière.*

STROEKEN Pascal, BLOEM Hein, VAN HARKEN Ronald, GROEN Niko et BOER Kees : *The Little Owl in the Netherlands : distribution, breeding densities, threats and protection measurements.*

MEISSER Christian et ALBRECHT Patrick : *Suivi et protection de la Chevêche d'Athéna (Athene noctua) dans le canton de Genève, Suisse (période 1984-2000).*

MASTORILLI Marco : *Presence and breeding of the Little Owl Athene noctua in Orobic Alps (North of Italy, Lombardia, Bergamo District).*

Les actes sont disponibles
au prix de 80 F port compris
(144 pages).

Ils sont à commander à :
LPO - Ciconia, M. Yves MULLER,
La Petite Suisse,
57230 EGUELSHARDT
(chèque à l'ordre de LPO - Ciconia).

Mission Fonds d'intervention pour les rapaces de la LPO, BP 944, 75519 PARIS CEDEX 15

Tél : 01 53 58 58 38 - Fax : 01 53 58 58 39 - Mail : lpo.mission-fir@wanadoo.fr

Conception, réalisation, maquette, illustrations : Yvan Tariel

Chevêche Info est le bulletin de liaison du groupe francophone Chevêche.

Il est édité par la mission Fir de la LPO (mise en page, impression, expédition).

Les opinions émises dans Chevêche Info sont celles de leurs auteurs,

qui conservent la responsabilité entière des idées émises sous leur signature.

LPO © 2001 - Reproduction interdite, quel que soit le procédé, sans autorisation écrite de l'éditeur.





N° 6



Fiche technique - Chevêche info

Projet CTE type Vergers de poiriers Haute-tige PNR Normandie-Maine



Yvan Tariel

CONTEXTE

La production de poiré est devenue une quasi-exclusivité de l'Orne, de la Manche et de la Mayenne, et participe à créer une image de marque du territoire du Parc naturel régional Normandie-Maine, reconnue à travers le label « Paysage de reconquête ».

Alors que de nombreux producteurs s'installent avec l'activité cidricole, l'organisation collective pour améliorer la qualité des produits se renforce (augmentation du nombre d'adhérents au syndicat du poiré).

Par ailleurs, des actions de promotion de la production cidricole et de replantation des vergers sont en cours.

Sur la période 1995-1999, les actions engagées ont permis une évolution notable de la commercialisation annuelle de poiré qui est passée en 4 ans de 150 000 à 300 000 bouteilles.

Fin 1999, après les travaux conduits avec les différents partenaires de la filière cidricole, notamment dans le cadre de l'étude de marché du poiré, un redéploiement de la stratégie de développement est en train de se structurer pour mieux valoriser cette ressource locale.

L'augmentation de la production de poiré vers le million de bouteilles et de sa valeur ajoutée (AOC) par les producteurs fermiers sont les objectifs de cette nouvelle orientation.

Elle se décline par :

- un positionnement spécifique du poiré par l'intermédiaire d'une marque,
- un plan de commercialisation à 3 ans,
- une politique de communication et de promotion des ventes,

- à moyen terme, la mise en place par les producteurs de structures de commercialisation et de logistique communes pour atteindre une production de 700 000 bouteilles lors d'une première étape, avant de passer le cap du million de bouteilles dans une seconde étape.

Ces efforts devront s'amplifier après la tempête du 26 décembre 1999 puisque celle-ci a détruit la moitié du verger de poiriers haute-tige. Si l'aire de la future AOC « Poiré Domfront » a particulièrement souffert, l'ave-

nir de l'économie du poiré reste encore préservé.

Toutefois, afin d'éviter une perte d'identité majeure et de sauvegarder un patrimoine paysager unique en Europe, source d'une économie locale importante, une stratégie de reconquête doit rapidement être élaborée dans laquelle le CTE type proposé s'inscrit.

DIAGNOSTIC ET ENJEUX DU TERRITOIRE

Le contexte

Plus de la moitié du verger a été détruite. Un patrimoine menacé de disparition. Une économie sévèrement pénalisée.

Des atouts à valoriser

- Un verger reconnu.
- Un environnement de qualité.
- Un outil de production qui a gagné en performance.
- Une politique dynamique de relance de la production de poiré.

Une stratégie de reconquête à mettre en place

- Objectifs :
- Reconstituer le paysage des vergers de poiriers haute-tige,
 - Restructurer ce verger dans une perspective de valorisation économique,
 - Veiller à la préservation de la qualité de l'eau.

C.T.E. TYPE

PRÉSERVATION DES PAYSAGES DE VERGERS DE POIRIERS HAUTE-TIGE

Territoire d'application

- le territoire du Parc naturel régional Normandie-Maine
- et les aires des Appellations d'origine contrôlée suivantes :

CALVADOS
CALVADOS-DOMFRONTAIS
POIRE-DOMFRONT (projet en cours)

Volet environnement territoire

- Maintenir le paysage des vergers de poiriers haute-tige.
- Restaurer et entretenir le bocage.
- Améliorer la qualité de l'eau.

Volet socio-économique

- Qualité des produits (traçabilité, hygiène, alimentation,...).
- Diversification (agro-tourisme, ateliers de production (volailles bio),...).
- Optimisation et perfectionnement du système d'exploitation.

LES MESURES TYPES

Volet environnement et territoire

Le bénéficiaire s'engage à maintenir sur son exploitation les surfaces ou les éléments qui contribuent à la biodiversité ou aux spécificités paysagère du territoire.

- Maintenir les vergers haute-tige.
- Entretenir le réseau de haies (entretien courant à la base de la haie).
- Maintenir les milieux spécifiques présents sur l'exploitation.

Maintien du paysage des vergers de poiriers haute-tige

Le contractant devra obligatoirement prendre la mesure type suivante :

OBJECTIF : préserver les vergers de poiriers haute-tige.

Mesure n° 1

Action PDR n 18.1 : gestion des prés plantés de poiriers haute-tige
Plafond : 1 800 f/ha/an

Par ailleurs, le contractant pourra compléter la mesure obligatoire par la mesure type facultative suivante :

Mesure n° 2

Action PDR n 18.1 : réhabilitation des vergers abandonnés
Plafond : 1 680 F/ha/an